



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Association d'Amitié Franco-Vietnamienne (AAFV)

www.aafv.org

27 février 2009: la Cour Suprême des États-Unis a rejeté la requête des victimes vietnamiennes et américaines.

De 1961 à 1971, l'armée américaine a déversé sur le sud Vietnam 80 millions de litres de défoliants, dont le tristement célèbre Agent Orange, qui contient de la dioxine. Il en est résulté un désastre écologique et une catastrophe sanitaire sans précédent, dont les conséquences persistent: aujourd'hui l'Agent Orange tue encore.

Un déni de justice de la Cour Suprême américaine

En janvier 2004, les victimes vietnamiennes ont intenté un procès contre 37 firmes de produits chimiques (Monsanto, Dow Chemical, etc.), qui ont fourni les défoliants à l'armée américaine et en ont retiré des profits considérables. Les Vietnamiens ont été déboutés en première instance (10 mars 2005) et en appel (22 février 2008). Les jugements statuaient que

- la disposition législative (l'ATS) dont se réclamaient les Vietnamiens ne s'applique pas à leur cas;
- les firmes ont agi sur commande du gouvernement américain et sont de ce fait à l'abri de toutes poursuites;
- les défoliants ont été utilisés pour protéger les soldats américains et non comme armes contre la population.

En conséquence la plainte des Vietnamiens était jugée irrecevable, tout comme la plainte analogue déposée par les Vétérans américains.

Le dernier recours était d'obtenir de la Cour Suprême des États-Unis (requête du 8 octobre 2008) que ces décisions soient remises en question et que les procès sur le fond puissent enfin s'ouvrir. La Cour Suprême vient de le refuser sans donner aucun motif. Sans doute a-t-elle cru mettre ainsi un point final à l'affaire.

Mais le monde entier continue à demander justice. En dépit de la décision scandaleuse de la Cour Suprême, la lutte ne cessera pas tant que justice n'aura pas été rendue aux victimes vietnamiennes et américaines des épandages d'Agent Orange.

Pour sa part, après sa Conférence internationale sur les effets de l'Agent Orange (Paris, Palais du Sénat, mars 2005), après de multiples campagnes d'information et de pétitions soutenant les victimes vietnamiennes et leur organisation la VAVA, l'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne (AAFV) poursuit son combat. La prochaine étape en sera la soirée-débat du 9 mars à 19 heures, à la mairie de Montreuil:

De l'Agent Orange aux OGM: Monsanto toujours!